

**LE PATRO DE LÉVIS INC.**

**ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS CONSOLIDÉS**

*De l'exercice terminé le 31 décembre 2021*

**BVA**   
BLANCHETTE  
VACHON s.e.n.c.r.l.  
Société de comptables  
professionnels agréés

Membre indépendant BKR International

**LE PATRO DE LÉVIS INC.**

**SOMMAIRE**

<b><i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i></b>	1 - 3
---	-------

***ÉTATS FINANCIERS***

Résultats consolidés	4
Évolution de l'actif net consolidé	5
Flux de trésorerie consolidés	6
État consolidé de la situation financière	7 - 8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9 - 17
Annexes	18 - 19
Renseignements supplémentaires non audités	20

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**LE PATRO DE LÉVIS INC.**  
Lévis (Québec)

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Le Patro de Lévis inc. (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités de financement et d'autres revenus dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de financement et d'autres revenus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, de l'actif à court terme au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

***Autre point***

L'entité inclut dans ses états financiers consolidés des informations supplémentaires, qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, sur lesquelles nous n'avons pas réalisé de mission d'audit ou d'examen et que, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance. Ces informations sont présentées à la page 22 et portent sur le projet intégration de Patro-vacances.

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons à la direction et aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*<sup>1</sup>

Lévis, le 11 avril 2022

---

<sup>1</sup> Comptable professionnel agréé auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113413

## Résultats consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>PRODUITS</b> - note - 6		
Administration - Annexe A	1 288 416	1 199 869
Opérations - Annexe B	<u>388 859</u>	<u>222 287</u>
	1 677 275	1 422 156
<b>CHARGES</b>		
Administration - Annexe C	1 214 484	1 099 398
Opérations - Annexe D	<u>689 302</u>	<u>589 858</u>
	<u>1 903 786</u>	<u>1 689 256</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>	(226 511)	(267 100)
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES)</b>		
Produits de stationnement	165 469	179 813
Stationnement - Annexe E	(47 947)	(74 230)
Amortissement des immobilisations	(173 576)	(172 071)
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations	143 750	145 455
Subvention salariale canadienne d'urgence	503 041	543 991
Don à la Fondation du Patro de Lévis	(30 000)	(30 000)
Perte sur cession d'immobilisations	<u>(2 719)</u>	<u>-</u>
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS</b>	331 507	325 858
Impôts exigibles	<u>5 560</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>325 947 \$</u>	<u>325 858 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

## Évolution de l'actif net consolidé

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

					2021	2020
ACTIF NET	Investi en immobi- lisations	Fonds de dévelop- pement	Grevé d'affecta- tions internes	Non grevé d'affecta- tions	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	451 461	200 000	100 000	104 391	855 852	529 994
Excédent des produits sur les charges	(31 413)	(51 000)	-	408 360	325 947	325 858
Investissement en immobilisations - note 14	40 634	-	-	(40 634)	-	-
Affectations internes - note 5	-	76 000	75 000	(151 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>460 682</u> \$	<u>225 000</u> \$	<u>175 000</u> \$	<u>321 117</u> \$	<u>1 181 799</u> \$	<u>855 852</u> \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

## Flux de trésorerie consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :</b> (note 16)		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	325 947	325 858
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	175 163	172 071
Amortissement des subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations	(143 750)	(145 455)
Perte sur cession d'immobilisations	<u>2 719</u>	<u>-</u>
	360 079	352 474
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(78 601)</u>	<u>(116 805)</u>
	281 478	235 669
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(100 394)	(12 491)
Produit de la cession d'immobilisations	<u>1 000</u>	<u>-</u>
	(99 394)	(12 491)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	100 000	40 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(23 959)</u>	<u>(8 159)</u>
	<u>76 041</u>	<u>31 841</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	258 125	255 019
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>471 432</u>	<u>216 413</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>729 557 \$</u>	<u>471 432 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

## État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs - note 11	145 107	186 173
Impôts à payer	9 610	-
Produits perçus d'avance	61 041	13 231
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>23 897</u>	<u>-</u>
Passif à court terme avant autre dette à court terme	239 655	199 404
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice	<u>97 917</u>	<u>114 237</u>
	337 572	313 641
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme - note 12	108 464	40 000
Subventions et dons reportés relatifs aux immobilisations - note 13	<u>3 650 961</u>	<u>3 794 711</u>
	4 096 997	4 148 352
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	460 682	451 461
Fonds de développement	225 000	200 000
Grevé d'affectations internes	175 000	100 000
Non grevé d'affectations	<u>321 117</u>	<u>104 391</u>
	<u>1 181 799</u>	<u>855 852</u>
	<u>5 278 796 \$</u>	<u>5 004 204 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés et les annexes font partie intégrante de ces états.

Pour le conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**Notes afférentes aux états financiers consolidés**De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

---

---

**1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ**

L'entité, incorporée le 19 avril 1967, est enregistrée à titre d'organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'entité a pour objet d'animer un milieu de vie où chaque personne est accueillie dans un esprit d'entraide propice à une éducation humaine et chrétienne.

Le maximum des actifs immobiliers que peut posséder l'entité est fixé à 10 000 000 \$.

**2. MODIFICATION COMPTABLE****Instruments financiers**

L'entité a adopté les modifications au chapitre 3856, « Instruments financiers », relatives à la comptabilisation des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces nouvelles exigences prévoient principalement qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement :

- dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité;
- dans le cas d'un instrument financier assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur.

L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

Conformément aux dispositions transitoires, de tels instruments financiers qui existent à la date de première application, soit le 1er janvier 2021, sont évalués comme suit. Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre

- à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue, lorsque les critères sont remplis,
- ou à la valeur comptable selon les états financiers consolidés de l'entité, déduction faite des pertes de valeur,

à la date d'ouverture de l'exercice présenté à titre comparatif pour l'exercice de première application des modifications, soit le 1er janvier 2020. La juste valeur d'un instrument qui est un placement dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est déterminée à cette même date. Le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à cette même date, soit le 1er janvier 2020.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de l'entité.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de l'entité et de sa filiale.

NOM	ACTIVITÉS	% DE PARTICIPATION
<b>Filiale</b>		
9204-8214 Québec inc.	Exploitation de kiosques de loterie de Loto-Québec	100 %

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de leur valeur de remplacement et l'évaluation des frais courus inclus dans les créditeurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Toutefois, il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers consolidés, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

**Comptabilisation des produits**

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités de financement, des activités de section et des ventes de marchandises sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu.

Les revenus de loyers sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des baux lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix des loyers est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des inscriptions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec sont constatées lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les loteries à gratter sont livrées au kiosque, que les loteries à tirage sont activées, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix des commissions est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

---

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Services reçus à titre bénévole**

L'entité ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de l'entité.

**Instruments financiers*****Évaluation initiale***

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

***Évaluation ultérieure***

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes de vente.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs autres que les sommes à remettre à l'État et de la dette à long terme.

***Coûts de transaction***

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)****Dépréciation**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts comprennent le coût d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. L'entité calcule la valeur nette de réalisation estimative en déduisant du montant auquel elle estime pouvoir vendre les stocks les coûts estimatifs nécessaires pour procéder à la vente.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Aménagements	10 ans
Équipement de jeux	15 et 20 ans
Matériel et outillage	10 ans
Mobilier de bureau	20 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Bornes de stationnement	15 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement. Les réductions de valeur doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

**Impôts sur les bénéfices**

L'entité utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**4. INTÉRÊT ÉCONOMIQUE**

L'entité a un intérêt économique dans la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. dont la raison d'être est de soutenir exclusivement les 7 PATRO canadiens dans leur mission, dont le Patro de Lévis inc. Au 31 décembre 2021, le montant cumulatif des fonds destinés par la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. au Patro de Lévis inc. pour ses activités est de 153 349 \$ (122 604 \$ en 2020). Au cours de l'exercice, la Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. a fait des dons de 39 371 \$ au Patro de Lévis inc. (28 039 \$ en 2020).

**5. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNES**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 75 000 \$ à des fins de réparations majeures aux bâtiments. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'entité a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 76 000 \$ à des fins de développement futur de l'entité. L'entité ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**6. SUBVENTION DE LA VILLE DE LÉVIS**

La subvention de la Ville de Lévis fait l'objet d'un protocole d'entente qui prévoit qu'une subvention est versée à l'entité en échange de réalisation de mandats, tel que la réalisation du programme camp de jour, d'animer le milieu lévisien par des programmes d'activités à des fins communautaires et de donner accès à ses locaux communautaires.

**7. DÉBITEURS**

	2021	2020
Comptes clients	71 207	15 548
Taxes de vente	<u>27 231</u>	<u>24 477</u>
	<u>98 438</u> \$	<u>40 025</u> \$

**8. STOCKS**

	2021	2020
Nourriture	4 244	4 244
Billets de loterie de Loto-Québec	<u>11 023</u>	<u>5 306</u>
	<u>15 267</u> \$	<u>9 550</u> \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**9. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2021	2020
Terrains	295 234	-	295 234	295 234
Bâtiments	5 824 602	2 056 868	3 767 734	3 914 737
Aménagements	42 355	40 585	1 770	2 042
Équipement de jeux	213 166	141 248	71 918	83 660
Matériel et outillage	41 823	39 011	2 812	4 305
Mobilier de bureau	216 339	163 968	52 371	35 934
Matériel informatique	31 490	17 679	13 811	19 031
Matériel roulant	31 471	1 213	30 258	5 466
Bornes de stationnement	47 600	1 587	46 013	-
	<u>6 744 080 \$</u>	<u>2 462 159 \$</u>	<u>4 281 921 \$</u>	<u>4 360 409 \$</u>

**10. EMPRUNT BANCAIRE**

L'entité dispose d'un emprunt bancaire auprès de Desjardins, au taux de base plus 2,75 %, pour un montant autorisé de 200 000 \$ et renouvelable le 30 juin 2022, garanti par une hypothèque immobilière d'un montant de 550 000 \$ sur les terrains, les bâtiments et les aménagements et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des comptes clients.

**11. CRÉDITEURS**

	2021	2020
Fournisseurs	78 348	116 797
Fondation du Patro de Lévis	30 000	30 000
Sommes à remettre à l'État	30 873	30 385
Salaires et vacances à payer	5 886	8 991
	<u>145 107 \$</u>	<u>186 173 \$</u>

**12. DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
Effet à payer, Desjardins, 3,96 %, renégociable en juin 2022, remboursable par versements mensuels de 1 360 \$ en capital, garanti par une hypothèque immobilière sur les terrains, les bâtiments et les aménagements d'une valeur comptable de 4 064 738 \$ *, **	<u>97 917</u>	<u>114 237</u>
Solde à reporter	97 917	114 237



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**12. DETTE À LONG TERME (suite)**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Solde reporté	97 917	114 237
Effet à payer, Desjardins, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023, fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date, 5 % à compter du 1er janvier 2024, sans modalité spécifique de remboursement, échéant au plus tard le 31 décembre 2025, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	60 000	40 000
Effet à payer, Desjardins, taux de base plus 1,15 %, remboursable par versements mensuels de 1 528 \$ en capital, échéant en juillet 2022, garanti par une hypothèque mobilière sur les bornes de stationnement d'une valeur comptable de 46 013 \$	47 361	-
Effet à payer, Desjardins, 7,55 %, remboursable par versements mensuels de 605 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2025, garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant d'une valeur comptable de 27 116 \$	<u>25 000</u>	<u>-</u>
	230 278	154 237
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	23 897	-
Dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice	<u>97 917</u>	<u>114 237</u>
	<u><b>108 464 \$</b></u>	<u><b>40 000 \$</b></u>

\* Selon la convention d'emprunt, l'entité s'est engagée à rembourser le prêt sur réception des sommes promises par la campagne de financement de la Fondation du Père Raymond-Bernier.

\*\* En vertu des recommandations du chapitre 1510.13 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, l'emprunt renégociable en juin 2022 a été reclassé à court terme puisque l'entité n'a pas encore conclu d'accord lui permettant de refinancer la dette sur une base à long terme. Cet emprunt est présenté dans la dette à long terme à être refinancée au cours du prochain exercice à l'état de la situation financière.

	2022	2023	2024	2025	
Versements en capital	121 814 \$	24 331 \$	17 161 \$	66 972 \$	
Advenant le refinancement aux mêmes conditions de l'emprunt dont le solde est de 97 917 \$ :					
	2022	2023	2024	2025	2026
Versements en capital	40 216 \$	40 651 \$	33 481 \$	83 292 \$	16 320 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**13. SUBVENTIONS ET DONNS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS**

	2021	2020
Bâtiments	3 642 780	3 784 021
Équipement de jeux	5 389	6 642
Mobilier de bureau	<u>2 792</u>	<u>4 048</u>
	<b><u>3 650 961</u> \$</b>	<b><u>3 794 711</u> \$</b>

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus pour les immobilisations

	2021	2020
<b>Solde au début</b>	3 794 711	3 940 166
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(143 750)</u>	<u>(145 455)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>3 650 961</u> \$</b>	<b><u>3 794 711</u> \$</b>

**14. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

	2021	2020
Acquisition d'immobilisations	100 394	12 491
Cession d'immobilisations	(3 719)	-
Remboursement de la dette à long terme	23 959	8 159
Dette à long terme	<u>(80 000)</u>	<u>-</u>
	<b><u>40 634</u> \$</b>	<b><u>20 650</u> \$</b>

**15. PANDÉMIE - COVID-19**

La situation relative à la pandémie mondiale due au coronavirus COVID-19 est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Des décisions gouvernementales ont été prises au cours de l'exercice et après la date de l'état de la situation financière. Les effets de ces décisions et les effets de la pandémie continueront à se faire sentir plusieurs mois après celle-ci.

L'incidence globale future de ces événements sur l'entité et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts sont comptabilisés au moment où ils deviennent connus et qu'ils peuvent faire l'objet d'une évaluation.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

**16. FLUX DE TRÉSORERIE**

	2021	2020
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	(58 413)	13 634
Impôts à recevoir	-	1 048
Aide gouvernementale à recevoir relative aux activités de fonctionnement	(30 825)	(122 788)
Stocks	(5 717)	(3 627)
Créditeurs	(41 066)	6 271
Impôts à payer	9 610	-
Produits perçus d'avance	<u>47 810</u>	<u>(11 343)</u>
	<u>(78 601) \$</u>	<u>(116 805) \$</u>

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

**17. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date de l'état de la situation financière.

***Risque de liquidité***

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme. Au cours de l'exercice, l'entité a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des passifs financiers, notamment des créditeurs autres que les sommes à remettre à l'État.

***Risque de taux d'intérêt***

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. Au cours de l'exercice, l'entité a contracté un emprunt à long terme à taux d'intérêt variable, ce qui a modifié son exposition aux fluctuations des flux de trésorerie par rapport à l'exercice précédent. Auparavant, les emprunts à long terme étaient tous à taux d'intérêt fixe.

**18. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ**

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié à cotisations définies. En vertu de ce régime, l'entité verse une contribution égale à 2,5 % du salaire brut des employés participants. La charge de retraite de l'exercice est de 6 698 \$ (7 214 \$ en 2020).

## Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>ANNEXE A - ADMINISTRATION</b>		
Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	58 464	97 439
Ville de Lévis	528 699	546 784
Programmes spéciaux	<u>217 164</u>	<u>261 123</u>
	804 327	905 346
Dons		
Fondation Père Raymond-Bernier	39 371	28 039
Autres	<u>136 471</u>	<u>79 542</u>
	175 842	107 581
Activités de financement		
Bingo	1 759	3 295
Autres revenus		
Loyers	79 449	38 053
Commissions relatives au kiosque de loterie de Loto-Québec	<u>227 039</u>	<u>145 594</u>
	<u>306 488</u>	<u>183 647</u>
	<b><u>1 288 416</u> \$</b>	<b><u>1 199 869</u> \$</b>
<b>ANNEXE B - OPÉRATIONS</b>		
Inscriptions	374 336	213 481
Activités de section	-	2 520
Ventes de marchandises	<u>14 523</u>	<u>6 286</u>
	<b><u>388 859</u> \$</b>	<b><u>222 287</u> \$</b>

## Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>ANNEXE C - ADMINISTRATION</b>		
Rémunération	676 931	649 331
Charges sociales	114 035	117 135
Publicité et promotion	38 439	10 639
Énergie	79 921	72 546
Assurances	509	113
Entretien et réparations	103 275	117 089
Honoraires professionnels	136 433	67 712
Fournitures de bureau et papeterie	374	998
Abonnements et cotisations	25 904	24 296
Télécommunications	20 576	20 381
Intérêts sur dette à long terme	5 008	5 677
Frais de banque	13 079	13 481
	<u>1 214 484</u> \$	<u>1 099 398</u> \$
<b>ANNEXE D - OPÉRATIONS</b>		
Rémunération	522 589	399 189
Charges sociales	45 477	32 561
Formation	11 229	4 391
Location	2 670	1 647
Fournitures d'animation des activités de section	30 880	38 879
Matériel des activités de section	16 926	18 583
Activités spéciales	14 389	53 039
Coût des marchandises vendues	12 485	7 902
Déplacements	21 320	21 171
Allocations	11 337	12 496
	<u>689 302</u> \$	<u>589 858</u> \$
<b>ANNEXE E - STATIONNEMENT</b>		
<b>CHARGES</b>		
Rémunération et charges sociales	24 938	49 153
Loyer	-	3 307
Entretien et réparations	9 982	14 658
Taxes, licences et permis	3 839	2 764
Fournitures de bureau et papeterie	3 308	2 647
Publicité et promotion	804	-
Frais de banque	3 489	1 701
Amortissement des immobilisations	1 587	-
	<u>47 947</u> \$	<u>74 230</u> \$

## Renseignements supplémentaires non audités

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<b>Projet intégration de Patro-vacances 2021</b>
<b>PRODUITS</b>	
Inscriptions	18 500
Subventions	115 000
Dons	54 440
	<u>187 940</u>
<b>CHARGES</b>	
Rémunération et charges sociales	130 803
Frais d'opérations	16 649
Frais d'administration	5 440
	<u>152 892</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>35 048 \$</b></u>